



**CHSCT du 17 février
2022**

**Déclaration SUD
Collectivités Territoriales**



Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT Occitanie,

Le syndicat SUD tenait à rappeler une liste des points demandés par le syndicat SUD et d'autres syndicats, mais non retenus à l'ordre du jour de ce CHSCT :

- tentative de suicide au lycée Marie Curie de Tarbes ! Une agente a tenté de mettre fin à ses jours dans le logement qu'elle occupe dans le lycée. Quelles actions seront prévues, pour l'agente, ses collègues, le lycée ? Une enquête sera-t-elle tenue ??
Entre temps, nous avons été informés hier soir, vers 23h, qu'une équipe préparée, sans information préalable aux membres CHSCT, avait réalisé une visite dans ce même lycée, hier matin.
Sud continue de dénoncer une procédure non conforme aux exigences légales.
- nouvelle organisation du travail des pontiers - SETE, avec l'utilisation de nouveaux outils, nouvelle organisation du travail, réduction d'effectif au bénéfice des machines et ordinateurs, quand ce point donnera lieu à avis en CHSCT ? (Nouvel outil = suppression de postes)
- situation des CREPS de Font Romeu et Montpellier: le syndicat Solidaires Jeunesse et Sports a alerté la Région sur le management brutal exercé et sur les éléments qui ressortent du travail en cours sur les RPS de l'ARACT , mais aussi de l'ISST et de la médecine du travail. Tous ces travaux concernent aussi les agents Région, sans que le CHSCT n'en soit ne serait-ce qu'informé. La Région suit pourtant cela de près puisque M. FOURCADE de la Direction des sports est membre des CHSCT des CREPS!
Outre les RPS, il y a aussi présence de radon, d'amiante, entre autres problèmes à résoudre. Les syndicats Jeunesse et Sport internes au CREPS : CGT, CFDT et UNSA, demandent une enquête administrative. Que fait la Région pour ses agents? pourquoi le CHSCT régional n'est pas informé et associé à ce travail? Et ce alors même que nous devons travailler sur les fiches emploi toujours absentes, le matériel non adapté, des locaux de cuisine exigus, la charge de travail trop lourde! Quand serons-nous enfin consultés sur les nouveaux bâtiments?
- Le Radon est potentiellement présent sur d'autres sites régionaux, notamment les zones montagneuses, comme Font Romeu, Argelès Gazost, Bagnères de Bigorre etc... Nous demandons une analyse complète avec suivi des mesures et présentation en CHSCT.
- pour les ASG, nous demandons un passage pour avis du logiciel PEGASE 3, changement du logiciel des agent.e.s transports, avec modification de la cartographie, des saisies, du niveau d'instruction. Des formations ont commencé, mais une seule ne sera pas suffisante pour que les agent.e.s puissent utiliser l'outil, ce qui prouve l'impact des changements dus au logiciel.
Il est donc impératif de consulter le CHSCT sur ces changements, avec étude d'impact, modification de la charge de travail, du temps passé sur écran etc...
- il est déjà bien tard, mais nous aurions dû analyser l'impact covid sur l'UPC Mermoz : la cuisine centrale de Montpellier a dû revoir ses méthodes de production et aménager ses conditions de travail = aucun passage en CHSCT.

- Sur les réaménagements des locaux suite à la réorganisation, des déménagements vont avoir lieu, des rapprochements de directions, de services. Le CHSCT doit donner un avis sur cet énième impact sur les Agent.e.s siége, sur leur poste de travail, modulation de l'espace de Travail...

- Suite à l'accueil des équipes Transport 31 et MdR Alès, le CHSCT doit donner un avis sur les locaux, le temps travail, pas seulement celui des contrôleurs et coordonnateurs, les tenues de travail, la prise en charge de l'entretien de ces tenues, les fiches emploi, le risque routier et climatique, l'équipement des véhicules en gyrophares et bandes réfléchissantes, la sécurisation des postes de travail nomades et isolés (tablettes, EPI renforcés)

Mme Peyronel s'y était engagé au CTP d'octobre dernier, au moins sur les aménagements. Il n'y a eu aucune suite donnée ne serait-ce que sur la question des locaux de la MdR et des Transports 31.

- Sur les Titulaires Remplaçants : le CHSCT doit se prononcer, sur ces nouvelles équipes, avec nouvelles conditions de travail, engendrant des déplacements, des changements d'horaires sur plusieurs périodes etc...

Alors oui, aujourd'hui et en préCHSCT, on peut entendre Mme Peyronel et Mme Vedel se plaindre du nombre de points importants dans les CHSCT, mais il en reste tout autant, demandés par des représentant.e.s du personnel, à traiter, je viens de vous en énumérer quelques-uns, et une bonne partie ont été demandés par Mme Santiago en réunion de préparation du l'ordre du jour, mais non retenus. Nous sommes près de 8000 agents, avec une palette très variée de risques professionnels, dans un contexte de fusion à digérer, de réorganisation constante et de changements d'outils. Oui, la tâche est grande. Sans même parler du risque sanitaire!

Alors si vraiment vous souhaitez alléger les Ordres du Jour ou les durées d'instances, nous aurions dû avoir un CHSCT dès le mois de janvier, sur la reprise en temps de COVID, préparer la mise en place du pass vaccinal et d'autres points, cela nous éviterait des instances d'un à deux jours, et nous permettrait d'avancer sur des sujets que nous n'avons toujours pas effleurés.

Solidairement,

GSCHWIND Cécile et MARTINEZ Raphaël
Membres CHSCT
Syndicat SUDct OCCITANIE